



Un contrat de travail et un diplôme à la clé !

Destiné aux garçons et aux filles de moins de 26 ans, le contrat d'apprentissage est un CDD de 3 ans signé entre une entreprise et l'apprenti, comportant une période d'essai de 45 jours en entreprise⁽¹⁾.

A Aides annuelles pour l'entreprise

- ▶ Déduction fiscale de taxe d'apprentissage pour les entreprises de 250 salariés et plus qui dépassent le seuil de 5% de contrats favorisant l'insertion professionnelle
- ▶ Aide à l'apprentissage⁽²⁾ : 1000€ à l'embauche d'un apprenti pour les entreprises de moins de 250 salariés (si c'est la première fois que l'entreprise embauche un apprenti ou si elle en recrute un supplémentaire)
- ▶ Prime à l'apprentissage : 1000€ supplémentaires versés par les Régions aux entreprises de moins de 11 salariés

M Le maître d'apprentissage

- ▶ L'entreprise désigne un tuteur pour encadrer le jeune. Ce Maître d'Apprentissage doit justifier d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans le domaine du diplôme préparé par l'apprenti.

! Aides pour les jeunes

- ▶ Formation gratuite prise en charge par le Conseil Régional PACA, les entreprises (Taxe d'Apprentissage) et par les branches professionnelles
- ▶ Carte d'étudiant des métiers ouvrant droit aux réductions dans les cinémas, musées, transports...
- ▶ Dispositif « ZOU ! Etudes » mis en place par la Région pour les trajets domicile-CFA/Entreprise en PACA
- ▶ Aide Personnalisée au Logement (APL) versée sous conditions par la CAF
- ▶ Dispositif MOBILI-JEUNE (sous conditions)

€ Rémunération de l'apprenti

- ▶ Aucune charge salariale pour l'apprenti
- ▶ Charges patronales :
 - Les entreprises de moins de 11 salariés sont exonérées*
 - Les entreprises de 11 salariés ou plus ne paient que les contributions d'aide au logement, au transport ainsi que les cotisations d'assurance chômage et de retraite complémentaire. Ces charges sont calculées sur 89% du salaire.

	18-20 ans	21 ans et +	18 ans et + Entreprises UIMM***
1 ^{ère} année	41% du SMIC**	53% du SMIC**	55% du SMIC**
2 ^{ème} année	49% du SMIC**	61% du SMIC**	65% du SMIC**
3 ^{ème} année	65% du SMIC**	78% du SMIC**	80% du SMIC**

* A l'exception d'éventuelles cotisations supplémentaires d'accidents du travail et de retraite complémentaire

** ou du salaire minimum correspondant à l'emploi s'il est plus favorable

*** Entreprises relevant de la Convention Collective de la Métallurgie

(1) Formulaire du contrat Cerfa n° 10103#05

(2) sous conditions (cf. accords de branche professionnelle)

www.formation-technologique.fr



CFAI 84

Campus Agroparc
60, chemin de Fontaille
BP 51242 - 84911 Avignon CEDEX 9

Tél : 04 90 81 54 50
Fax : 04 90 81 54 51
contact@cfai84.com

le **cnam**
École d'ingénieurs
en Provence-Alpes-Côte d'Azur **eicnam**



Ingénieur Génie Industriel par apprentissage



Formation d'ingénieur en partenariat avec le CFAI 84



www.formation-technologique.fr

AFPI / CFAI
pôle formation des
industries technologiques
CRÉATEUR DE COMPÉTENCES
VAUCLUSE

Union des
Industries
et Métiers de la Métallurgie
Vaucluse

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CURSUS EN 3 ANS

Années

1 & 2

TRONC COMMUN
2 mois
à l'international

Enseignements scientifiques et techniques (51 ECTS)*

Bases scientifiques (22 ECTS)

Analyse et calcul matriciel - Algèbre linéaire et géométrie - Statistiques et probabilités - Algorithmique - Programmation - Contrôle de qualité - Thermodynamique - Thermique - Electricité - Electronique - Outils numériques appliqués au génie industriel

Mécanique (10 ECTS)

Mécanique des solides - Mécanique des milieux continus - Mécanique des fluides et résistance des matériaux - Matériaux et traitement de surface des matériaux

Automatisme (10 ECTS)

Commande des systèmes à événements discrets - Systèmes asservis - Capteurs - Réseaux de terrain

Electrotechnique (9 ECTS)

Distribution électrique - Convertisseurs - Transformations d'énergie

Sciences et méthodes de l'entreprise (35 ECTS)

Communication (4 ECTS)

Communication personnelle en entreprise
Communication en situation de groupe

Management industriel (17 ECTS)

Comprendre l'organisation actuelle de l'entreprise - Structure juridique et économique - Gestion de projet - Gestion de production - Gestion de la maintenance et de la sécurité industrielle - Diagnostic et stratégie - Ingénierie juridique et stratégie des contrats - Méthodologie et mémoire

Anglais (10 ECTS)

Anglais appliqué au génie industriel - Pratique des relations internationales
Séjour linguistique à Dublin
Validation Niveau B2

Projet en équipe - 100 heures (4 ECTS)

Conception et réalisation de maquettes ou prototypes

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE TUTORÉE

Année 1

Activités professionnelles (16 ECTS)

Rapport d'activités professionnelles (4 ECTS)

Année 2

Activités professionnelles (16 ECTS)

Rapport d'activités professionnelles (4 ECTS)

Année 3

Activités professionnelles (16 ECTS)

Planification et réalisation du Projet de Fin d'Études (PFE) (22 ECTS)

OPTIONS (16 ECTS)

ELECTROTECHNIQUE

AUTOMATIQUE INDUSTRIELLE

MÉCANIQUE PRODUCTION AUTOMATISÉE

Année

3

Diplôme d'Ingénieur CNAM en Génie Industriel, habilité par la CTI** (180 ECTS)

* ECTS : European Credits Transfert System - ** CTI : Commission des Titres d'Ingénieur

Année

3

3 OPTIONS AU CHOIX EN 3^{ÈME} ANNÉE

	Electrotechnique 400 h	Automatique Industrielle 400 h	Mécanique Production Automatisée 400 h
Programme de l'option	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'énergie : production - Distribution - stockage - Entraînement à vitesse variable - Production et réseaux de transport d'énergie - Contrôle - Commande machines et réseaux - Projet appliqué en électrotechnique 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation d'état appliquée à la commande des systèmes linéaires - Systèmes de commande en temps réel - Commande des systèmes échantillonnés - Méthodes avancées de commande - Projet commande des systèmes mécaniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédés d'obtention des préformes - Conception fonctionnelle du produit - Maîtrise statistique de la production - Mise en oeuvre de la production, cellules d'usinage, gestion de la production et de la qualité - Projet de conception produit process



Compétences professionnelles

Les ingénieurs en Génie Industriel sont appelés à analyser et résoudre des problèmes liés à :

- La conception des produits, leur industrialisation et leur fabrication
- L'organisation, l'instrumentation et le pilotage des projets
- L'amélioration, la conduite et la maintenance des processus de fabrication
- L'optimisation des flux en production et dans les réseaux logistiques, qu'ils soient locaux ou internationaux

Sur ces activités, leur champ d'action peut se situer au sein de l'entreprise, mais aussi tout au long de la chaîne des fournisseurs jusqu'aux clients finaux.

Rythme de l'alternance



	En entreprise	Au centre de formation
Année 1	3 semaines	3 semaines
Année 2	3 semaines	2 semaines
Année 3 - semestre 5 - semestre 6	2 semaines Temps plein	3 semaines



Public concerné

Titulaire d'un DUT (GEII, GIM, GMP, Mesures Physiques), d'un BTS (Electrotechnique, MI, CRSA, CIRA, CPI, ATI, IPM, CRCI, Electronique)



Recrutement

1. Préinscription possible sur www.formation-technologique.fr
2. Date limite de retour des dossiers : 25 mars 2016
3. Tests et entretiens au CFAI 84 à Avignon : jeudi 14 avril, vendredi 15 avril, jeudi 21 avril, vendredi 22 avril, mercredi 27 avril et jeudi 28 avril. (Tests en anglais, mathématiques, français et physique)